

LES ECHOS

de la Maison des Services



*Les vergers en fleurs de Verratsfruits à Dugny ne sont-ils pas magnifiques ?
Merci à Monsieur HELMINGER pour les photos*

Numéro 18 - Mai 2017



Journal publié avec le soutien de notre CODECOM Val de Meuse - Voie Sacrée

EDITORIAL

C'est donc à mon tour d'assurer la liaison entre notre SSIAD des Monthairons et tous les lecteurs de ce bulletin. Peut-être devrais-je écrire que tout va bien dans le meilleur... des SSIAD, que tout le monde, bénévoles, salariées et « clients » vivent à l'unisson dans la félicité et la satisfaction du devoir accompli, mais ce serait travestir la réalité, celle de la vie de tous les jours, celle qui colle au terrain.

En remontant les années, je constate que nous devenons une structure de plus en plus compliquée où les tâches administratives, même si elles sont partagées avec la Fédération, l'engouement pour les statistiques, la codification des rapports avec les personnes aidées, les difficultés financières qui nous obligent à faire parfois des choix, représentent une dérive qui nous éloigne peu à peu du terrain, c'est-à-dire des rapports humains qui devraient être notre souci primordial.

Et les perspectives ne sont pas réjouissantes puisque, suivant les directives de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nos 4 SSIAD sont appelés à vivre sous une administration commune, autrement dit, un ensemble fusionné.

L'ARS, du fond de ses bureaux, y verra peut-être un progrès important et des facilités pour elle, mais pour moi, cela représentera l'abandon de tout ce que nous avons vécu jusqu'à présent au service de nos personnes âgées. Chaque SSIAD s'est forgé au fil des années, une personnalité, une façon de travailler qui lui est propre et le tout, en respectant les bases données par notre fédération. C'est ce qui a fait leur force jusqu'à présent, c'est ce qui a forgé leur esprit d'équipe et leur esprit d'initiatives.

Avec un brin de mélancolie et peut-être de nostalgie et tout en reconnaissant le bien fondé d'une nécessaire évolution, je souhaite de tout mon cœur qu'on n'abandonne pas ce qui a fait jusqu'à présent notre identité.

Charles DEMANGE, Président du SSIAD

Sommaire

◆ Contacts	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR/l'ILCG	4/5
◆ Actualités ADMR	7
◆ L'ermitage Saint Marcel	8
◆ Filien ADMR	9
◆ Le Patois Lorrain.....	11
◆ Détente	12
◆ Nos villages : Osches	13
◆ Départ en retraite au SSIAD	14
◆ Le métier de maréchal-ferrant.....	15
◆ Actualités ILCG	16
◆ Actualités de la Maison de retraite de Sommedieue	19
◆ Courriers de nos Anciens	21

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Annick ELOY-FRESSINET(ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE-SIDOLI (Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse :

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
du Val de Meuse et du Plateau de Souilly
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone et fax : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fedes55.admr.org

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 13h45 à 16h30
Le mercredi de 13h45 à 16h30
Le jeudi de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Mireille HUMBERT	Présidente
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau
Michel VACHER	Membre du Bureau
Annick ELOY	Membre du Bureau

Les délégués de village :

La liste complète de nos délégués bénévoles figure en page 4.

Les aides à domicile :

Vingt-sept aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :

EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :

www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Brigitte ADRIAN, Infirmière Coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Gériatrique
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 14h00 à 16h00

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

Les délégués de village de l'ADMR

AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	M. Michel VACHER - 5 rue Savary 55120 JULVECOURT - tél : 03.29.80.51.15
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignontrelles 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
SOUILLY	Il n'y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

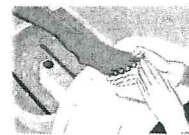
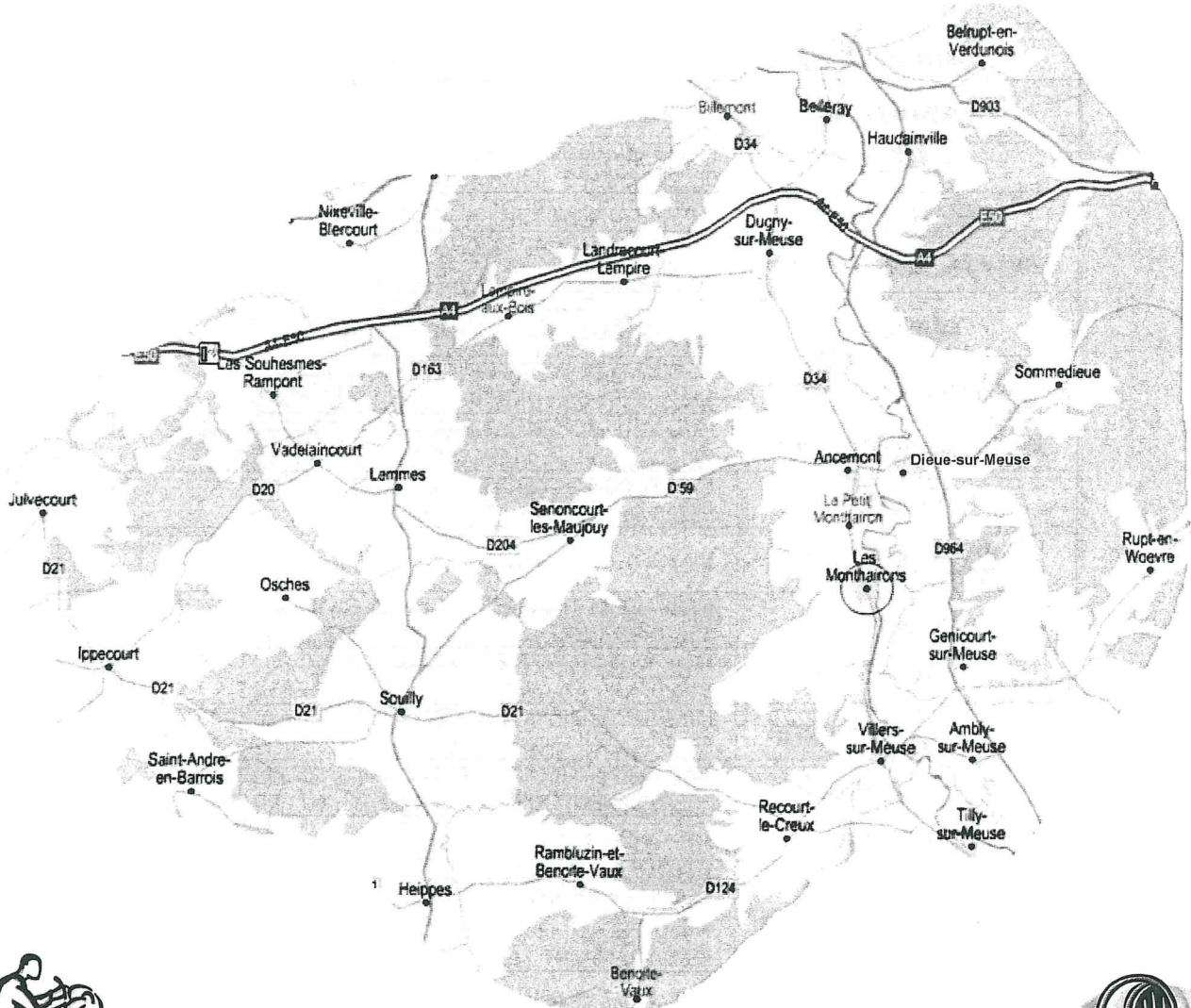
Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignontrelles 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIROIS	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.85.70.86
NIXEVILLE-BLERCOURT	Mme Marie-Madeleine LARDENOIS - 17 lot. Mont-Villée 55120 NIXEVILLE-BLERCOURT - tél : 03.29.86.80.12
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Il n'y a pas de délégué actuellement.
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Il n'y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

Les villages meusiens* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

*La liste exacte des villages avec leur délégué
figure sur les deux pages précédentes*

** Pour information, 27 associations locales ADMR existent en Meuse.
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.*



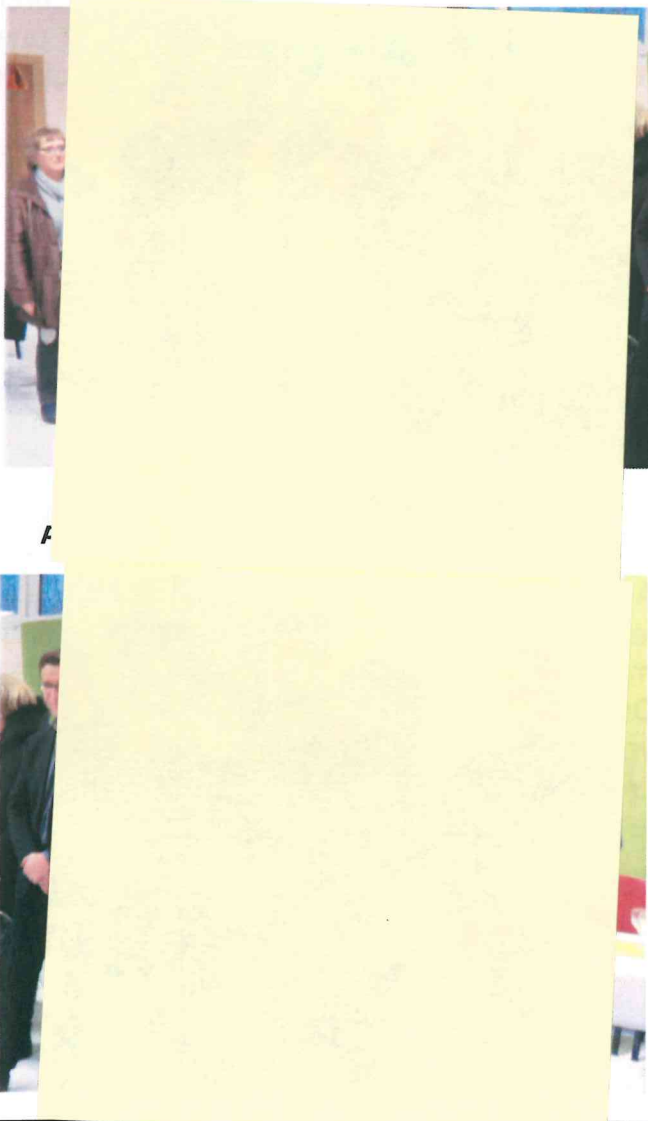


De Bons Vœux pour 2017

Le vendredi 13 janvier 2017, la traditionnelle présentation des vœux s'est déroulée à la salle des Fêtes des Monthairons.

Une seule Présidente était présente : Madame HUBERT, Présidente de l'ADMR. Monsieur DEMANGE, Président du SSIAD et Madame SPITTLER, Présidente de l'ILCG, souffrants ce jour-là, ont quant à eux été représentés.

Chaque invité n'a pas manqué la dégustation de la délicieuse galette confectionnée par la boulangerie Girot.



Merci aux bénévoles

Dans notre précédent bulletin, j'évoquais quelques raisons qui nous motivent pour nous engager dans le bénévolat à l'ADMR. La Force et la Vie de l'ADMR sont d'être proches des familles et des personnes âgées, de les conseiller et de leur porter assistance pour accomplir des démarches administratives.

Depuis quelque temps nos bénévoles bougent, certaines actives depuis 15, 20 et même 25 ans ont souhaité se retirer... je pense à Eliane, Simone et Mireille. D'autres, très présentes dans nos villages, ont apporté leur bonne volonté, mais pour un temps plus court, je pense à Mireille (une autre) et Christine.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'accueillir Gérard parmi nos délégués, disponible et animé d'un grand intérêt pour la vie associative.

Merci pour toutes ces heures consacrées à notre association et également **merci** aux conjoints qui ne manquaient pas d'être «chauffeurs de service», de mettre la main à la pâte pour décharger 1500 rosiers. N'ont-ils pas dû parfois attendre le retour tardif de leur épouse occupée à remplir un dossier compliqué ou tout simplement écoutant patiemment les petites misères de santé de chacun ?

Merci pour votre disponibilité et votre générosité. En souhaitant la bienvenue à Gérard, nous espérons bientôt accueillir d'autres personnes qui comme lui, animées du même esprit – donner un peu de son temps et de son cœur pour permettre à nos anciens de rester à leur domicile le plus longtemps possible.

Accueil, accompagnement, respect, reconnaissance et surtout **amitié**... Voilà ce que vous trouverez si vous décidez de nous rejoindre.

Il y a 70 ans que cet élan a commencé !

Mireille HUBERT

Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.



L'ermitage de Saint-Marcel à Ancemont



Créée en 1962, l'association « l'Ermitage » avait pour but de restaurer un ancien ermitage et d'entretenir la propriété appartenant à l'évêché de Verdun pour y développer des activités d'éducation populaire et de loisirs.

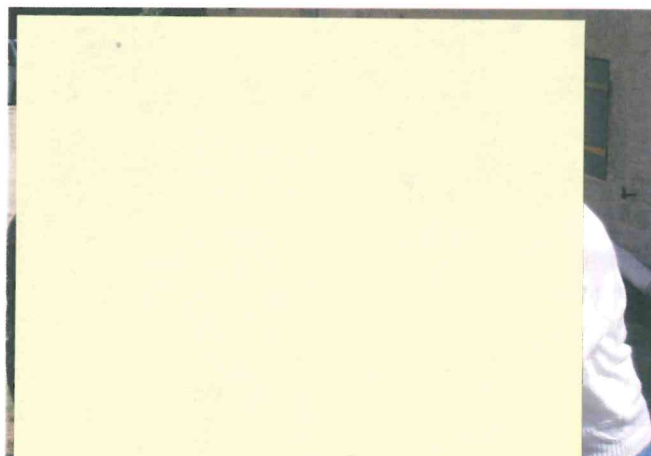
L'ermitage est un site remarquable enchâssé dans une clairière à proximité de la forêt d'Ancemont accessible depuis la RN 159 en direction de Senoncourt.

Plus ou moins en sommeil après le départ de la communauté de vie qui s'y était installée dans les années 1970, l'association a été relancée en 2000 par des habitants d'Ancemont et des villages environnants aux compétences diverses et complémentaires.

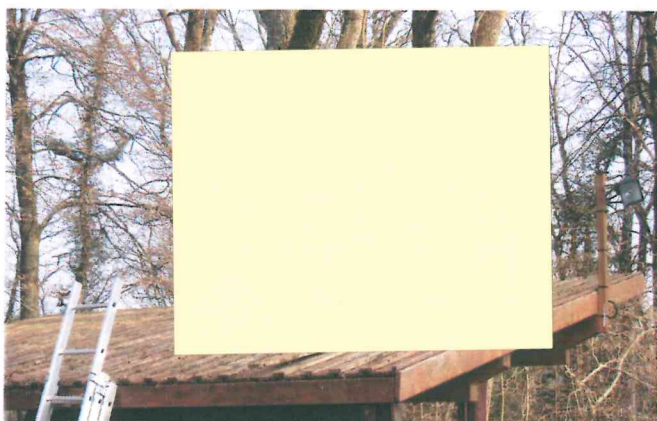
De grosses transformations ont été entreprises à l'intérieur pour aménager une salle pouvant recevoir une cinquantaine de personnes et deux autres pièces pour la cuisine. Une nouvelle chapelle a été édifiée dans le parc et bénie par Monseigneur MAUPU. Ces travaux ont pu être réalisés au fil des années grâce au courage et aux compétences de nombreux maçons (professionnels et amateurs), charpentiers, couvreurs etc... et de nombreuses bonnes volontés.

Des journées de travail sont programmées en début d'année et celles-ci se déroulent dans

une bonne ambiance et aux bons soins de l'intendance : Petit-déjeuner à 10h00, apéritif à 12h30 suivi du repas élaboré par une équipe de dames aux réels talents culinaires.



Ces derniers de recruter a une réelle satisfaction. Les commentaires élogieux recueillis en témoignent.



A la suite du départ du président Philippe Oeillet, un nouveau bureau a été dernièrement mis en place sous la présidence de Christian Durieux de Dugny. Les activités se poursuivent comme auparavant avec le projet de recruter de nouveaux adhérents pour entretenir le dynamisme de l'association.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Jean GUEUSQUIN

📞 : <http://ermitage-stmarcel.livehost.fr/>



Dans la gamme des services ADMR, connaissez-vous la téléassistance Filien ADMR ?



Avec FILIEN ADMR, vivez le quotidien en toute sécurité !

La téléassistance **Filien ADMR**, c'est la sécurité à domicile au quotidien, pour les personnes qui souhaitent rester chez elles à la maison, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise, **pour moins d'un euro par jour ces personnes peuvent être équipées.**

Une simple pression et un professionnel est à votre écoute, prêt à déclencher une opération de secours si nécessaire.

L'ADMR est le premier prestataire français des services à la personne (maintien à domicile, aide à la famille, accueil de jour, accompagnement et transport, etc...). Par conviction et engagement, depuis plus de 70 ans, le quotidien de ses clients (allant de la petite enfance aux personnes âgées) est son métier. Pour assurer une complémentarité à ses services dédiés au maintien à domicile, le réseau ADMR crée en 1988 sa propre structure de téléassistance **FILIEN** basée à BELLEVILLE-SUR-MEUSE.

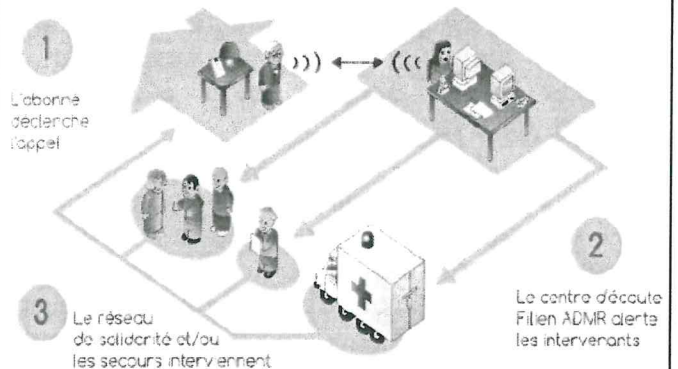
Les objectifs principaux de la téléassistance sont :

- ☞ d'émettre une alerte en cas d'urgence,
- ☞ de rompre l'isolement et de lutter contre les désagréments de la solitude,
- ☞ de rassurer les proches sur l'état de santé de la personne.

Que la personne soit dans la maison, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end, un jour férié, une simple pression sur le bouton de son émetteur (médaillon ou bracelet) et une opératrice répond à l'appel depuis le Centre d'écoute basé à Belleville, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Cette opératrice accède instantanément au profil personnel de la personne et fait intervenir le réseau solidarité (les intervenants au nombre de 3 ou 4) et si nécessaire les secours adaptés (SAMU – Médecin – Police – Gendarmerie).



Pré-requis pour l'installation

Le réseau de solidarité

Ce réseau est constitué de 3 personnes ou plus se trouvant dans votre entourage (famille, voisins, etc...) et qui s'engagent à intervenir rapidement auprès de vous, en cas d'appel de notre centre d'écoute.

Il est important :

- ♦ que ces personnes aient connaissance de leur rôle d'intervenant
- ♦ de nous communiquer leurs coordonnées complètes et leurs disponibilités
- ♦ qu'elles habitent à moins de 15 minutes de votre domicile
- ♦ qu'elles possèdent ou aient accès aux clés de votre domicile.

Renseignements pour l'installation :

Il vous suffit juste de disposer d'une ligne téléphonique fixe classique. Si vous ne possédez pas de ligne téléphonique, nous installerons un transmetteur GSM, sans complément de tarif.

En fonction de vos besoins et de la configuration de votre domicile, nous pourrions être amenés à vous installer un transmetteur nécessitant un branchement électrique (prise de courant).

L'installateur vous contacte, analyse vos besoins et prend rendez-vous à votre domicile afin d'installer le service.

Le jour de l'installation :

1. L'installateur remplit avec vous le contrat d'abonnement, une autorisation de prélèvement mensuel.
2. Il procède au branchement du transmetteur.
3. Il vous explique le fonctionnement du service.
4. Il effectue plusieurs essais en intérieur et en extérieur pour s'assurer du bon fonctionnement du service dans vos différents lieux de vie.

Les aides financières possibles :

FILIEN ADMR est un organisme agréé services à la personne, qui vous permet de **bénéficier à compter du 1^{er} Janvier 2017 d'un crédit d'impôt (voir texte à droite).**

Désormais, chaque abonné téléassistance peut prétendre à un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées depuis le 01/01/17. Ce crédit d'impôt de 50 % sera déduit du montant de l'impôt dû. Si l'impôt dû est inférieur à l'avantage fiscal, alors l'abonné recevra un chèque du Trésor Public. Ce chèque sera du montant de la différence entre l'impôt dû et l'avantage fiscal.

Il est possible de bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale de l'abonnement par :

- ☞ Les caisses de retraite principales
- ☞ Les caisses de retraite complémentaires
- ☞ Les mutuelles
- ☞ Les communes
- ☞ Les Conseils Départementaux, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation Handicap (PCH).

Filien ADMR transmet à chaque nouvel abonné une facture incluant l'échéancier et ce document pourra être utilisé pour solliciter une aide ou prise en charge auprès des organismes publics ou sociaux.

Tarifs mensuels en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2016

Frais de mise en service : 31,00 € TTC
Location à durée indéterminée : 25,90 € TTC
Location à durée déterminée : 28,90 € TTC

Contact : ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly au 03.29.87.63.51.

Nos deux responsables Filien, Christiane CHARLE et Roger ROUX se tiennent à votre disposition pour toute question.



Nouvelle mesure fiscale Généralisation du crédit d'impôts

À partir du 1^{er} janvier 2017, tous les contribuables imposables ou non imposables pourront bénéficier du crédit d'impôt de 50 % des dépenses engagées au titre des services à la personne et de la téléassistance.

Attention, les montants pris en compte pour la réduction d'impôt sont plafonnés. Les plafonds annuels de dépenses sont fixés à 12 000 €, majorés de 1 500 € par membre du foyer âgé de plus de 65 ans. Le plafond total ne peut pas dépasser 15 000 € (20 000 € si l'un des membres du foyer est titulaire de la carte d'invalidité ou perçoit une pension d'invalidité de 3^{ème} catégorie.) Si vous employez directement une aide à domicile, le plafond annuel de dépense est fixé à 15 000 € au lieu de 12 000 € la première année.

Une mesure AVANTAGEUSE en faveur des retraités aux revenus modestes

La loi de finances pour 2017 généralise le crédit d'impôts pour l'emploi d'une personne à domicile au 1^{er} janvier 2017 : actifs et non actifs bénéficient désormais du même avantage, à savoir un crédit d'impôts. Jusqu'à présent, seuls les salariés ou les personnes au chômage pouvaient bénéficier de ce crédit d'impôts, les inactifs étaient seulement éligibles à une réduction d'impôt. Cette mesure favorise les inactifs faiblement imposés et non imposables (retraités et personnes handicapées).

Quelle est la différence entre réduction et crédit d'impôt ?

Une réduction est une somme soustraite du montant de l'impôt.

Un crédit d'impôt est également une somme soustraite du montant de l'impôt, mais contrairement à la réduction d'impôt, il peut vous être remboursé, en totalité ou partiellement, dans les deux cas suivants :

- si son montant dépasse celui de votre impôt, vous recevrez un chèque du Trésor Public de la différence entre l'impôt dû et l'avantage fiscal,
- si vous n'êtes pas imposable, remboursement en totalité de l'avantage fiscal.

Informations recueillies par Roger ROUX

Le Patois Lorrain



Le patois était un parler propre à une province, le plus souvent employé par une population rurale. Depuis quelques dizaines d'années, quelques lettrés se sont hâtés de recueillir ces dialectes de la vieille France avant qu'ils ne soient envolés des lèvres de nos Anciens et évaporés à jamais.

Le Patois Lorrain est dérivé du latin populaire, transformé par suite du morcellement de la Gaule après les invasions barbares. Il a donc des origines très anciennes et a vécu pendant plus de quinze siècles avant d'être remplacé par le Patois de Paris devenu le Français.

Peut-être vous sera-t-il agréable de retrouver quelques mots pleins de saveur et de charme sentant bon le terroir avant qu'ils ne disparaissent complètement. Certains sont encore employés dans le langage familier, par exemple : un chon de lard, les grolles, la relavette, être nâreux, les douilles du pied, un flo, une gaye, une tanée, une chique, une pinéquette...

Quelques proverbes ont aussi été empruntés à ce patois :

- ☞ Vaut meu malé é lé mèche qu'au médicé : Il vaut mieux courir à la miche qu'au médecin.
- ☞ To nové, to bé : Tout nouveau, tout beau.
- ☞ Evo toute la vlaté, a n' srau piâtre é tout le monde : Avec toute la bonne volonté, on ne peut pas plaire à tout le monde.

Et pour terminer, laissez-moi vous conter une petite histoire meusienne en patois de Cumières, village entièrement détruit pendant la guerre de 1914-1918, avec la traduction en Français actuel bien entendu. J'espère qu'elle vous fera sourire.

Adèle COLOMBO

En patois :

Savez-v' coummat que j'â appris ma grammaire ? me dit le Tiophile. C'at avo le père Collinet, nout' mâte d'icole. I buvat in cô et sus se bureau, î avat toujoûs in lite. In' fois, î y avait twâ, in veuïde, in à moitié et in aute plein.

L'inspecteur enture justement ce joû-là et demande pourquoi lis twas lites. Eh bin ! Savez'v ce que le père Collinet i répondu ? Il i pourtant dit que c'itait pou n'apprendre la grammaire : que le veuïde, c'itait le passé ; le moitié plein, le présent et le plein le futur.



En Français :

Savez-vous comment j'ai appris ma grammaire ? me dit le Théophile. C'est avec le père Collinet, notre maître d'école. Il buvait un coup et sur son bureau, il y avait toujours un litre. Une fois, il y en avait trois : un vide, un à moitié et un autre plein.

L'inspecteur entre justement ce jour-là et demande pourquoi les trois litres. Eh bien ! Savez-vous ce que le père Collinet a répondu ? Il a pourtant dit que c'était pour nous apprendre la grammaire : que le vide, c'était le passé ; le moitié plein le présent et le plein le futur.

Voulez-vous encore un peu de patois ?

Nous pensons que oui, alors voici plusieurs mots trouvés sur internet avec leur traduction en bon Français pour les plus jeunes :

- ☺ aspouiller : disputer
- ☺ beugner : blesser quelqu'un
- ☺ brayette : braguette
- ☺ brisaque : qui brise tout
- ☺ càillon : désordre
- ☺ calougeotte : petite cabane
- ☺ chaurée : bouffée de chaleur
- ☺ chigner : pleurnicher
- ☺ chnobottes : bottes de neige
- ☺ daille-daille : vite
- ☺ Euille don ! : Avance donc !
- ☺ nian-nian : indolent, sans énergie
- ☺ nonon : oncle

- ☺ palteau: sorte de veste
- ☺ pincher : pousser des cris aigus
- ☺ pieur : pleuvoir (Ato no, y va pieur : Hâtons-nous, il va pleuvoir)
- ☺ pône : main
- ☺ quamander : mendier
- ☺ rababouer : reprocher
- ☺ racoin : recoin
- ☺ râpia : avare
- ☺ roubignole : testicule
- ☺ à la roi-yote ou à la roi-yure : façon triviale de dire au-revoir
- ☺ schlinguer : sentir mauvais
- ☺ tata : tante
- ☺ yeau : oui
- ☺ pas grand yèke : peu de chose.

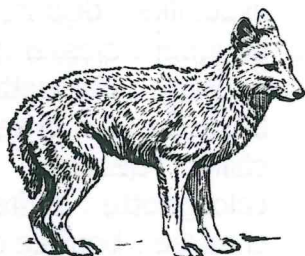


Un homme arrive chez le garagiste.
 - Vous pourriez me réparer ma roue ?
 - Oh! La ! La ! Comment avez-vous fait pour crever votre pneu comme ça ?
 - Eh ! Bien, j'ai roulé sur une bouteille.
 - Vous ne l'aviez pas vue ?
 - Non ! L'homme l'avait dans sa poche.

Le propriétaire d'un zoo veut passer une commande auprès d'un marchand d'animaux en Afrique.

« Monsieur, veuillez m'envoyer deux chacals. »

Il se relit, jette la lettre et recommence :
 « Veuillez m'envoyer deux chacaux »
 Pas plus satisfait, il jette la lettre et reprend.
 « Envoyez-moi un chacal.
 PS : Oh, et puis , envoyez m'en deux ! »



Des expressions bien françaises

Minute, Papillon !

Papillon était le nom d'un serveur dans un café de Paris. Ce café accueillait, dans les années 1930, des hommes d'affaires plus pressés les uns que les autres. Ils héraient sans arrêt le serveur en l'appelant par son prénom : « Papillon ! Papillon ! ». Le pauvre garçon de café n'en pouvait plus et répondait « Minute ! ». L'expression actuelle s'emploie pour demander à une personne pressante de patienter.



Epater la galerie

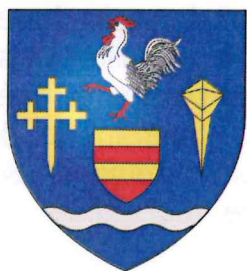
Cette expression provient du jeu de paume : l'aire de jeu était cernée d'une galerie, espace couvert où se tenaient les spectateurs. Peu à peu, on désigna par « galerie » le public assistant à des jeux, des concours, des compétitions. D'où l'expression « épater la galerie » pour signifier qu'on laisse béat d'admiration son entourage.



Courir comme un dératé



Cette expression apparue en 1750 pour signifier « courir à toute vitesse » est née d'une pratique qui avait cours dans l'Antiquité. Pour améliorer la performance des athlètes, on réduisait leur rate en leur faisant avaler une décoction de prêles. La rate était alors réputée stocker la bile et générer l'angoisse. Détendus, les athlètes couraient, paraît-il, plus vite.



Nos villages : OSCHES

L'origine du nom de Osches vient de « OSCHERA », cité en 1049, nom de la source du ruisseau.

C'est un village-rue, de tradition lorraine : en fait, il y a une rue principale et le « faubourg ». La place du village se trouve au carrefour de cette voie et de la rue menant à l'ancien lavoir-gayoir et au faubourg. De part et d'autre, se situent l'église, la mairie et la halle.



Les maisons sont espacées les unes des autres, ce qui permet d'avoir beaucoup de verdure, jardins et arbres, laissant ainsi une certaine intimité pour les 60 habitants. Le petit patrimoine lié à l'eau est bien présent avec les fontaines qui coulent toujours.

La population reste essentiellement agricole avec 4 fermes de type GAEC. S'y ajoutent aujourd'hui des citadins qui préfèrent vivre dans le calme et la nature, des retraités, routiers, institutrices... remplaçant les petits cafés, maréchal-ferrant et autres métiers disparus.

Pour 2017/2018, de nouvelles maisons et un petit lotissement amèneront de nouveaux habitants, la municipalité ayant décidé de supprimer les « ruines » du centre du village.



Dès le printemps, des clubs de marche, équitation et vélos traversent le village. Ils se reposent à la halle et profitent de belles randonnées à travers les chemins de bois, balisés et menant à Souilly, en passant par le chemin des éoliennes qui surplombe le village et le belvédère situé sur le château d'eau. Ils peuvent se documenter sur les événements locaux de la guerre 14-18 en lisant les panneaux qui longent le parcours.



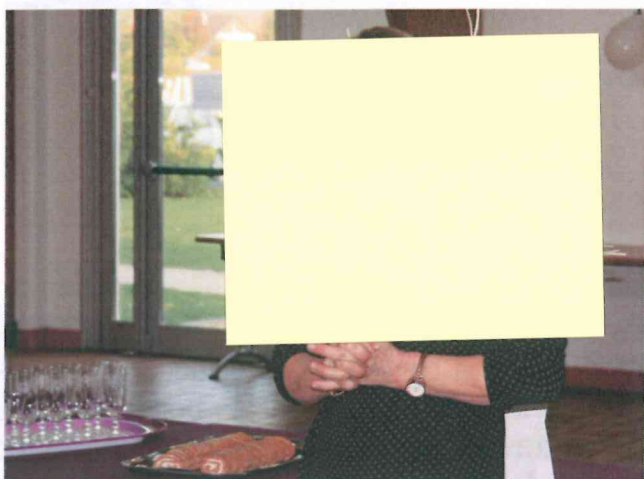
Mais pour les habitants d'Osches, c'est surtout la fête patronale (Saint Martin), qui les réunit, occasion de partager un bon moment de convivialité et d'échanger les « nouvelles » du village.

Françoise DUBOIS

«Lorsque je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être lorsque je serai grand. J'ai répondu « heureux ». Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie.»

John LENNON

Départ en retraite au SSIAD



Avec le départ de Madame Renée PERSON, c'est une longue page de l'histoire du SSIAD qui se tourne.

Renée a en effet intégré la structure dès 1997 à l'issue d'une carrière hospitalière, et faisait partie de l'équipe de la première heure, recrutée peu après le démarrage du service.

C'est à mon arrivée en tant qu'infirmière coordinatrice en 2001 que j'ai eu le plaisir de la retrouver : il faut dire qu'une histoire commune nous liait, Renée ayant accompagné mes premiers pas d'infirmière débutante en 1983. Auxiliaire de puériculture chevronnée, elle travaillait alors de nuit en pédiatrie et avait pour moi, grâce à son expérience, ce côté rassurant, l'exercice du métier de soignant auprès d'enfants malades ou nés prématurément étant particulier, et renvoyant souvent, surtout la nuit, à une certaine solitude.

Je me suis vite rendue compte que j'avais en face de moi quelqu'un de solide, une collègue de confiance qui menait à bien les soins confiés, avec organisation, professionnalisme et empathie. Au-delà de cela, je garde comme un bien précieux le souvenir de ces longues heures passées ensemble.

Comme elle le faisait à l'hôpital auprès des enfants, elle a mis cette fois, ses qualités et ses compétences au service des personnes âgées ou handicapées du SSIAD, relevant le défi quotidien de « prendre soin » toujours avec sérieux, bon sens et droiture.

Cultivant avec conviction l'esprit d'équipe, elle représentait pour la nouvelle génération une référente respectée et à suivre.

Nous lui renouvelons, avec émotion, tous nos vœux de bonheur dans sa nouvelle vie de jeune retraitée.

Brigitte ADRIAN

Devinettes



Quel est le point commun de ces 4 phrases ?

- A l'autel, elle alla ; elle le tua là.
- Esope reste ici et se repose.
- Un roc lamina l'animal cornu
- La malade pédala mal.

Réponse : Elles peuvent se lire dans un sens ou dans l'autre. Ce sont des palindromes.

Un âne aperçoit un pommier croulant sous les pommes. Il aimerait aller manger celles qui sont tombées. Pour ce faire, il doit traverser une petite rivière gelée. Aucun pont ni autre moyen de passage ! Que peut faire l'âne ?

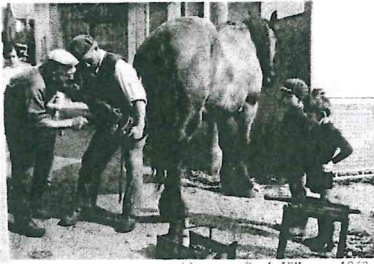
Réponse : Rien car l'âne doit être victime d'hallucinations. Si la rivière est gelée, nous sommes en hiver et, en cette saison, il n'y a pas de pommes.



Je suis dans l'étang,
Je suis au bout du jardin,
Je commence la nuit,
Je finis le matin,
Je viens deux fois dans l'année.
Qui suis-je ?

Réponse : La lettre n.

Maréchal-ferrant, un métier d'autrefois Maréchal-ferrant, un métier d'aujourd'hui !



Autrefois, dans notre village, comme dans de nombreux villages il y avait un maréchal-ferrant. C'était à Autrécourt-sur-Aire que M. Migot exerçait son activité non loin de l'école. Et souvent, en fin de matinée, dès la sortie de la classe, nous nous arrêtions pour observer, sans toutefois s'approcher trop, ses gestes précis et rapides. Il s'agissait de déferrer et ferrer le cheval de labour bien maintenu dans un solide bâti, tel un carcan de poutres, sa patte passée dans une lanière de cuir afin de bien immobiliser le cheval.

Maréchal-ferrant, c'est un métier très physique. Les gestes sont fatigants et le cheval n'est pas toujours facile à amadouer. Je me souviens qu'il y avait souvent plusieurs hommes à entourer la bête afin de prêter main-forte.

Et puis, il y avait la forge allumée en permanence afin de chauffer au rouge les fers à façonner, mis en forme sur l'enclume, à grands coups de marteaux. Et je me souviens bien de l'odeur de la corne. Pendant que les fers étaient au chaud, M. Migot déferrait le cheval, nettoyait le sabot à l'intérieur avec un cure-pied. Il recoupait la corne avec le rogne-pied. Il râpait et limait cette corne puis appliquait le fer rouge. Une forte odeur de corne brûlée se répandait dans l'air. Le fer était ensuite refroidi dans un grand récipient d'eau froide. Enfin, le ferrage pouvait commencer et il restait à enfoncer les clous, à les recouper et à en retourner les extrémités au marteau.

Aujourd'hui, la tâche du maréchal-ferrant n'est guère différente. Ce métier ancien se voit remis au goût du jour par la vogue des loisirs de nature liés aux activités équestres.

A Belleray, L'E.P.L. Agro, propose une formation par apprentissage (en CFA) au métier de maréchal-ferrant qui débouche sur un diplôme, le BTM, le Brevet Technique des Métiers. Ce diplôme permet de former des artisans ou ouvriers qualifiés en maréchalerie en alliant l'excellence technique et la compétence en gestion.

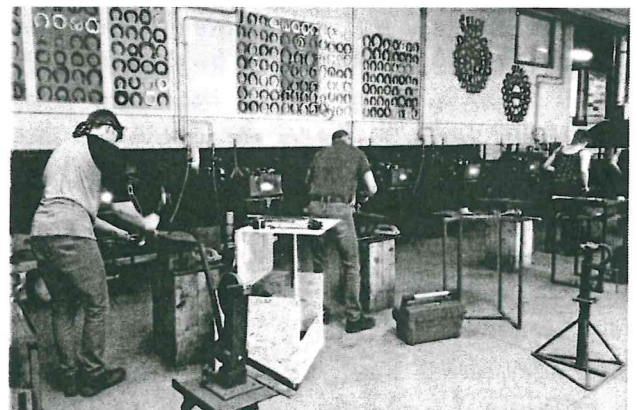
A Belleray, L'E.P.L. Agro, propose une formation par apprentissage (en CFA) au métier de maréchal-ferrant qui débouche sur un diplôme, le BTM, le Brevet Technique des Métiers. Ce diplôme permet de former des artisans ou ouvriers qualifiés en maréchalerie en alliant l'excellence technique et la compétence en gestion.



A Belleray, cette formation a un plus :

- ◇ l'organisation d'un concours de maréchalerie des apprentis
- ◇ les épreuves de championnats de France de Maréchalerie
- ◇ le passage du diplôme SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dès la première année.

Les apprentis au métier de maréchal-ferrant sont formés à Belleray, à l'EPL Agro, dans un cadre très agréable, sur un espace de 400 m² disposant d'équipements performants et confortables : 8 forges à gaz, 12 forges à charbon, 20 billots de chênes et enclumes, 16 étaux cols de cygnes....



Autrefois, le maréchal-ferrant rendait d'autres services, il était charron et forgeron et pouvait fabriquer des outils ou des pièces nécessaires à l'agriculture. Les chevaux de labour ont disparu de nos régions, la mission du maréchal-ferrant, elle, est plus que jamais d'actualité. Entretenir et protéger les sabots du cheval ou du poney, diversifier ses compétences auprès de l'animal tout en ayant un bon contact avec lui et son propriétaire, voilà un beau métier !



Ghislaine LABOURIER



Au revoir Dominique et à bientôt

Dans le précédent numéro de notre journal (N°17 Décembre 2016) l'ILCG faisait part de la démission de la Vice-présidente et de la Secrétaire mais sans parler du départ pourtant signifié, mais pas encore effectif, de la Trésorière Dominique MARECHAL. Elle a quitté officiellement ses fonctions le 28 février 2017 après très exactement 13 ans de présence et de dévouement (01/01/2004) au sein de l'ILCG.

Sans elle, depuis 7 ans, je n'aurais pu assumer la fonction de Présidente acceptée un peu témérairement pour permettre à Madame JUIF de partir l'esprit tranquille.

Née à Verdun, Il y a ... un temps certain, mon retour en Meuse, après une si longue absence et mon implication en milieu associatif n'ont pu se faire qu'avec l'aide de quelques personnes dont principalement Dominique pour l'ILCG. Sa rigueur, sa probité, sa disponibilité à m'aider, à me renseigner, méritent d'être appuyées et je ne m'en priverai pas au risque de lui déplaire.

Merci Dominique pour la qualité de votre travail pendant 13 ans de bénévolat et prenez maintenant davantage soin de vous.

N'oubliez pas notre adresse, vous serez toujours la bienvenue pour une petite visite amicale.

Josiane SPITTLER

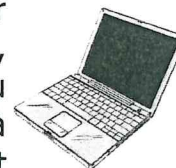


Les départs rappelés de la Vice-Présidente, de la Secrétaire et de la Trésorière de l'ILCG me permettent d'insister sur les difficultés que je rencontre à reconstituer un bureau, faute de bénévoles.

La situation est connue de tous : Conseil Départemental et Elus de notre secteur ; j'ai été rassurée, mais il reste vrai que le fonctionnement actuel ne peut perdurer avec ma seule présence. J'assure les permanences et certaines missions mais il est indispensable qu'un(e) Vice-Président(e), un(e) Secrétaire et un(e) Trésorier(ère) apportent leurs compétences et leurs opinions, parfois même leurs contradictions, permettant ainsi, tout simplement, l'existence de l'association.

La constitution d'une nouvelle équipe permettra (*je me refuse à employer le conditionnel*) une meilleure application des missions ILCG qui méritent d'être revalorisées. Leur rôle est encore trop souvent ignoré, ou mal connu, et les liens avec nos différents partenaires doivent être renforcés. Ces points seront abordés dans quelques jours lors de la réunion trimestrielle des Présidents d'Instances en présence d'un représentant du Conseil Départemental et les réponses apportées ou envisagées pourraient donner lieu à un complément d'informations utiles à tous.

L'ILCG n'est en aucun cas un organisme de gestion avec mouvements de fonds mais au contraire un lieu de rencontre, de concertation, de conseil, d'aide. Secrétaire et Trésorier ne sont pas sollicités chaque jour et peuvent depuis leur domicile, passer une écriture comptable ou envoyer un document (matériel à disposition). Ces précisions sont utiles pour ceux et celles qui craindraient un emploi du temps trop prenant en acceptant de rejoindre notre instance ILCG à Ancemont. Dans le même esprit, rappel des communes dépourvues de délégué de village (personne bénévole qui transmet aux personnes âgées les informations et communique à l'instance les besoins de certaines d'entre elles) : Julvécourt - Rambluzin - Benoîte-Vaux - Sommedieu - Souilly - Haudainville. Aidez-nous en en parlant autour de vous, en famille, à vos proches. Merci.



Josiane SPITTLER

BIENVENUE

à Gérard RAUSCHER

Il y a plusieurs mois que M. Gérard RAUSCHER s'est proposé, pour représenter la commune de Belrupt, comme délégué de village des deux instances locales ADMR et ILCG.

Nous l'avons déjà rencontré à plusieurs reprises puisqu'il a assisté à certaines réunions (assemblées générales) mais nous n'avons pas encore, de façon plus officielle, salué sa démarche et son implication dans nos associations.

Merci, M. RAUSCHER : le bénévolat ne peut répondre à une sollicitation ciblée et appuyée mais résulte d'un élan, d'un volontarisme généreux que vous avez manifestés et qui sont l'apanage de nos associations.

Josiane SPITTLER

A ta naissance, tout le monde rit, tu es le seul qui pleure. A l'heure de ta mort, tout le monde pleure et toi seul souris.

Confucius

L'Avenir n'est pas ce qui doit arriver mais ce que nous allons faire.

M. BERGSON

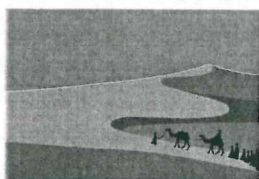
Un coureur du Paris-Dakar vient de tomber en panne d'essence en plein milieu du désert. Après un bon moment, un chamelier le croise.

- Excusez-moi, je suis encore loin de Bab-El-bled ? demande le coureur.

- Pas trop, répond le chamelier.

- C'est dans quelle direction exactement ?

- Tout droit par là, et puis lundi prochain, tu tournes à droite...



UNE MAMAN

Des milliers d'étoiles dans le ciel,
Des milliers d'oiseaux dans les arbres,
Des milliers de fleurs au jardin,
Des milliers d'abeilles sur les fleurs,
Des milliers de coquillages sur les plages,
Des milliers de poissons dans les mers,
Et seulement, seulement une maman.

André Bay



POUR MON PÈRE

Mon père aimé, mon père à moi,
Toi qui me fais bondir
Sur tes genoux
Comme un chamois,

Que pourrais-je te dire
Que tu ne sais déjà ?

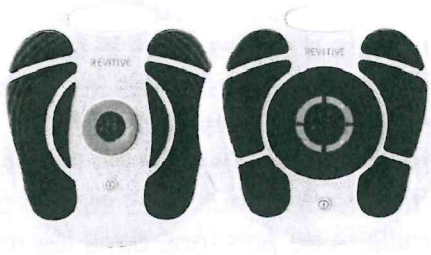
Il fait si doux
Quand ton sourire
Éclaire tout
Sous notre toit.

Je me sens fort, je me sens roi,
Quand je marche à côté de toi.

Maurice CARÊME



Le REVITIVE



Son fonctionnement

Le stimulateur circulatoire REVITIVE est un dispositif médical qui améliore activement la circulation sanguine dans vos jambes et dans vos pieds. Il fait appel à l'Électrostimulation musculaire (EMS) pour causer la contraction et le relâchement de vos muscles, améliorant ainsi votre circulation sanguine dans vos jambes et dans vos pieds. Il a été testé cliniquement, et les résultats montrent une réduction des gonflements et une réduction de la sensation de fatigue et de douleur.

Plus d'un million de personnes à travers le monde ont déjà acheté un stimulateur circulatoire REVITIVE afin d'améliorer leur circulation veineuse et de continuer à faire ce qu'ils aiment.

Quels sont ses bienfaits ?

- Soulage les douleurs dans les jambes et les pieds
- Réduit le gonflement des pieds et des chevilles
- Améliore activement la circulation
- Si vous souffrez de diabète
- Si vous souffrez d'arthrose
- Si vous êtes en convalescence suite à une opération chirurgicale ou une blessure.

REVITIVE est-il facile à utiliser ?

Les stimulateurs circulatoires REVITIVE sont spécialement conçus pour être très faciles à utiliser et conviennent à des personnes de tout âge :

- Retirez vos chaussettes ou collants et placez vos deux pieds nus sur les repose-pieds.
- Utilisez la télécommande pour augmenter progressivement l'intensité, jusqu'à ce que vous ressentiez des contractions fortes et confortables des muscles des mollets.
- Une session typique dure de 20 à 30 minutes. Utilisez l'appareil régulièrement pour profiter au maximum de ses bienfaits.

N.B.: Le système IsoRocker permet également le mouvement de bascule des pieds sur l'appareil, simulant ainsi le mouvement naturel du pied, du talon à la pointe.

REVITIVE ne convient pas aux personnes qui :

- ☞ portent un dispositif électronique implanté, tel qu'un pacemaker ou un défibrillateur cardiovertible implantable automatique (DCIA)
- ☞ suivent un traitement ou présentent des symptômes relatifs à une thrombose veineuse profonde (TVP) existante
- ☞ sont enceintes.

Questions fréquemment posées

Je porte déjà des bas de contention. Ai-je besoin d'un Revitive ? Si vous utilisez déjà des bas de contention, ceux-ci contribuent à limiter les gonflements dans vos jambes et vos pieds de manière passive, l'Electrostimulation Musculaire peut être complémentaire et va encore plus loin pour soulager vos symptômes car cette technologie est active.

Comment puis-je améliorer ma circulation sanguine sans prendre plus de médicaments ? Les stimulateurs circulatoires REVITIVE utilisent l'Électrostimulation musculaire (EMS) dont l'efficacité a été prouvée cliniquement et qui permet d'améliorer activement la circulation sanguine et de soulager les symptômes, sans médicament.

Pourquoi une bonne circulation sanguine dans les jambes est-elle importante ? Le sang circule dans votre corps dans ce qu'on appelle le système circulatoire. Le corps humain est conçu pour être actif. C'est pourquoi, lorsque vous marchez, les muscles des jambes se contractent et se relâchent, pour faire revenir le sang veineux depuis les jambes vers le cœur. Dans une bonne circulation sanguine, le sang transporte le dioxyde de carbone et les déchets depuis les jambes jusqu'au cœur en passant par le système veineux, et le sang oxygéné retourne aux jambes. Si vous ne pouvez pas faire de l'exercice régulièrement, la pompe veineuse des mollets est moins active, et le flux veineux s'en trouve réduit. Cela peut entraîner une stase veineuse avec accumulation du sang dans les jambes. Cette stase peut, à son tour, entraîner des gonflements et une gêne.

Que ressent-on avec REVITIVE ? Lorsque vous augmenterez l'intensité, vous commencerez à ressentir un picotement, comme "des fourmis dans les jambes". L'Électrostimulation musculaire provoquera une contraction et un relâchement des muscles du mollet.

Informations recueillies par Annick ELOY

Un nouveau dispositif à l'EHPAD Jacques Barat-Dupont



Une des politiques de l'EHPAD Barat Dupont est de pouvoir laisser la liberté d'aller et venir aux résidents. Certaines personnes âgées peuvent vivre dans l'unité non sécurisée de l'EHPAD avec des troubles mineurs de désorientation. La porte d'entrée principale étant ouverte, il leur est permis, sauf contre-indication médicale d'aller se promener autour de l'EHPAD et même de se rendre dans le village. L'Article 3 de la charte des droits et de la liberté de la personne accueillie le stipule également.

L'EHPAD a acquis pour le moment deux montres GPS qui permettent aux personnes âgées avec des troubles cognitifs ou non de pouvoir sortir en toute sécurité. La programmation peut être différente au regard de son objectif.

Dans l'une est intégrée un périmètre de sécurité ; dès que celui-ci est franchi, un SMS d'alerte parvient sur 5 téléphones portables d'agents de la collectivité. Il est ainsi possible de repérer l'endroit exact où se trouve la personne par le biais de Google Map.

La seconde montre est destinée aux personnes qui peuvent alerter : si la personne ne se souvient plus du chemin, elle appuie sur un bouton de la montre qui contacte la centrale, qui demande ce qu'il se passe et nous informe.

Un dispositif rassurant, qui donne pour le moment entière satisfaction. La montre étant considérée comme un moyen de contention, elle doit requérir une prescription médicale et la personne âgée ou/et sa famille doivent en être informées.

Sandrine LHOTTE

LES ECHANGES INTERGENERATIONNELS



L'EHPAD a eu la chance de pouvoir faire des échanges avec des enfants cette année, d'une part avec les enfants de Sommedieue qui suivent les activités extra-scolaires et d'autre part avec une classe de CE2 de l'école élémentaire Saint-Evre de Toul.

Nous sommes sur une seconde année de partenariat avec les NAP de Sommedieue. La responsable, Mme Maud GUERRA a répondu à notre appel et accepté de contribuer à des projets. L'an passé a été la confection et l'installation d'un hôtel à insectes aux abords de l'EHPAD.

Cette année, les enfants de la maternelle au primaire ont réalisé des mangeoires à oiseaux en bois et en pots de terre, qui ont été remis pour la fête des grands-mères. Ces jolis objets ont été accompagnés de cartes et diverses décorations. Un goûter avec tout ce petit monde a été organisé au sein de l'EHPAD le lundi 6 mars. Les mangeoires ont trouvé leur place sur les balcons des résidents et dans le jardin.





L'autre projet fait suite à une demande du professeur des écoles, Mme F. GAUTHIER de Toul, dans le cadre du cours d'histoire. Les enfants souhaitent connaître la vie des personnes âgées quand elles avaient leur âge.



Nous avons donc reçu un courrier des enfants et une liste de questions. Deux ateliers ont été mis en place avec les résidents qui pouvaient écrire et d'autres qui pouvaient raconter. Nous avons eu l'aide de familles, de stagiaires autour de Natacha, l'auxiliaire en

activités et Clotilde, la psychologue



Une bonne participation des résidents, un plaisir de raconter comment cela se passait chez eux. Un atelier qui a permis la praxie. Les courriers ont été envoyés à l'école.



Les enfants et leur professeur sont en train d'exploiter ces témoignages. Ces écrits seront reproduits dans un document qui illustrera la vie d'avant.



Sandrine LHOTTE



Témoignages de résidents lors des échanges avec les enfants de l'école Saint-Evre de Toul

Bonjour les enfants

J'ai m'appelle Mme Marie Legoux. Je suis née à Nœuillet dans ma maison familiale le 10/04/23. Nous étions 3 filles et 3 garçons. Un de mes frères est décédé de la septième (maladie que l'on soignait à ce moment là). Ses parents étaient agriculteurs. J'allais à école du village où tous les classes étaient réunies. Nous n'avons qu'une maîtresse et étions très sages. Nous étions beaucoup. Les punitions étaient rares. A ce moment là on nous mettait au coin ou dans le couloir. Mon frère était terrible est y allait très souvent. J'ai passé mon certificat d'étude à 11 ans et finit l'école. J'ai dû aller travailler à la ferme. Je dois un peu de jure : (Ces, cottes) par de télé-vision. J'ai travaillé dans la ferme jusqu'à 22 ans (âge de mon mariage). A la ferme le matin à 5h30/6h → traite des vaches, (jours de fêtes et dimanche compris). Ensuite nettoyage, foinage. Puis après au champs avec la pioche, battaves à charrier, femme de terre. Mon père lui prenait les chevaux les attelés et allant aux champs (blé, orge, avoine) (Ete) (Hiver). Il travaillait à la batteuse, car le blé était anteposé dans la grange.

Pour se lever, il fallait utiliser les brosses d'eau chauffées sur le fourneau. L'eau était recueillie au puits du village, et, les toilettes se trouvaient au fond du jardin. Belle petite cuisine en bois que l'on vidait chaque été dans le jardin et qui servait d'engrais. La paille était des bouts de foin coupés en petits morceaux.

Jamais, je n'ai eu de poupée, et, j'ai eu la chance d'avoir un vélo à 13ans car ma cousine me l'a offert.

Mme Legoux Marie
 Bonjour à tous
 travaille bien
 sois sage
 vos parents
 seront heureux

Je m'appelle Marcel Cochoux Marcel
 Je suis né le 20 Décembre 1926 à Guebreville
 et habite à 7 kms de Givet à 50 kms de Charleville
 et Mezieres.
 2 frères 3 sœurs
 J'ai arrêté l'école après le certificat
 d'études vers 13 ans pour aider mes frères et
 sœurs en cause du décès de mon père.
 J'ai appris à conduire, à tisser à crocheter
 à faire les lessives.
 Mon père était ajusteur et travaillait de
 8 heures à 18 heures.
 J'ai travaillé dans le bois et fait le travail
 dans la maison pour aider la femme.
 pour se lever il fallait trouver la route
 pour aller à la source et comme mes
 nous n'avons pas de cabane
 nous étions sous l'autorité allemande

